Lignes

bulletin d'informations municipales

DÉCEMBRE 2018

P.2 > Edito

P.3 > Travaux

P.4 > Vie locale

P.9 > Vie périscolaire

P.10 > Environnement

P.11 > Vie associative

P.14 > Rencontres

P.16 > Intercommunalité

Édito

Chères fillingeoises, chers fillingeois,

Je vous écris au lendemain de l'allocution du Président de la République, il nous est bien difficile de ne pas être interpellé par les évènements qui secouent notre pays (même si, et qui s'en plaindrait, notre village est jusqu'aujourd'hui, épargné par les débordements !). Notre chère France est belle et porteuse de toutes les espérances lorsqu'elle gagne au football, fête son 14 juillet, invente la sécurité sociale et des fusées pour aller dans l'espace, s'unit pour vaincre l'adversité et combattre l'inhumanité, comme en tant et tant d'autres occasions…mais les images de violence, de profanations des symboles de la République, de pillages et de destructions gratuites, ressassées en boucle sur les réseaux et les médias d'information, sont autant d'occasions de sentir monter le danger et l'angoisse d'un dérapage qui mettrait à mal de nombreuses années de relative paix sociale qui garantit notre bien vivre et celui de nos enfants. Pour autant la colère est réelle et ne peut être ignorée, plus encore, certains aspects de la politique nationale peuvent susciter légitimement un mécontentement profond parmi nous. Aussi la municipalité a mis en place un cahier de doléances et une adresse mail où vous avez pu déposer vos remarques. Ceux d'entre vous qui y sont attentifs ont compris que je ne soutiens pas particulièrement la majorité au pouvoir et le président, mais il me semble que ses paroles ont ouvert la voie d'un dialogue et qu'il est essentiel que ceux qui manifestent empruntent celle-ci désormais. La colère est stérile si elle n'est pas suivie d'un échange constructif qui ne peut s'établir hors de l'apaisement. Il est légitime que nous participions à Fillinges au débat qui doit conduire (je l'espère ardemment !) à une évolution positive de nos institutions et de la société française, certes cela ne sera qu'une goutte d'eau… Mère Teresa avait coutume de dire que « si cette goutte n'existait pas dans l'océan, elle manquerait ».

Ce n'est pas évidemment parce que, comme vous, l'état du pays occupe mes pensées que je me distrais de la mission qui m'incombe. Agir efficacement, avec le conseil municipal et positivement pour garantir l'évolution harmonieuse de notre commune, veiller à son bon fonctionnement et au bien-être de ses habitants petits et grands, jeunes et moins jeunes. La tâche, même si elle n'entame en rien la détermination et l'investissement de ceux qui se sont engagés à l'assumer, n'est ni légère ni facile. Les sujets sont nombreux le contexte très dynamique et les impératifs de vigilance et de réactivité de plus en plus exigeants. Le journal que vous tenez dans vos mains s'efforce d'en rendre compte. Les travaux qui, j'en suis conscient, perturbent votre quotidien, handicapent le commerce et génèrent toutes sortes de nuisances, sont évoqués et suivent un cours normal. Notre ambition est qu'après les désagréments que tous travaux occasionnent, nous puissions bénéficier chacun à notre mesure d'équipements mieux adaptés à nos nécessités d'aujourd'hui et plus agréables à fréquenter.

La sécurité routière et son amélioration reste aussi l'une de nos priorités. De petits aménagements au-delà des grands chantiers se succèdent dans ce seul but, des évolutions importantes sont en vue : le carrefour de la route de Soly fait l'objet d'une réflexion avec le département, ainsi que le carrefour entre Arpigny et la route départementale.
Vous fûtes nombreux à venir consulter et à vous exprimer sur le projet de PLU et la commune, a corrigé ce dernier pour tenter de répondre au mieux à vos attentes. Le PLU sera arrêté avant fin décembre et donc en vigueur dès janvier 2019. Je ne vous cache pas que de mettre la dernière main à ce travail est pour moi un soulagement. En effet, cette tâche est longue, lourde et très délicate. Nous avons fait de notre mieux pour répondre aux enjeux d'avenir de notre commune sans perdre les acquis du passé et tenter chaque fois que cela était possible de ménager les intérêts de chacun. Je ne doute pas que ce document ne satisfera pas tout le monde, je voudrais qu'au moins tous, nous reconnaissent la valeur du travail, le sérieux et l'honnêteté avec laquelle nous avons abordé cette question.
Vous trouverez aussi dans ce journal, la rubrique « rencontre », l'occasion de faire connaissance avec quelques-uns de nos habitants. Au-delà de nos documents d'urbanisme qui déterminent la forme de nos maisons, je reste intimement convaincu que le contact humain (le « lien social » comme ils disent …) est la réponse toujours pertinente pour garantir la qualité de la vie. Cette rubrique a pour ambition de faciliter les rencontres, n'hésitez pas à en faire et en susciter d'autres, et à vous investir dans la vie sociale de votre commune. Mais cela ne s'obtient qu'au prix d'actes volontaires décidés librement et individuellement par chacun d'entre nous et dont le bénéfice ne va pas nécessairement à l'auteur de l'effort mais à la collectivité.
C'est cette même méthode qui permettra de relever efficacement le défi environnemental, chaque petit geste et chaque décision comptent comme autant de gouttes d'eau, c'est important à Fillinges aussi, que tous ceux qui font tout ce qui leur est possible pour diminuer l'impact de leur vie sur l'environnement soient grandement remerciés. Et pour les adeptes du vélo un premier tronçon de voie cyclable est en vue entre Fillinges et Bonne et comme un clin d'œil symbolique, ce petit journal vous sera livré dans vos boîtes à vélo !

C'est le numéro de fin d'année, alors c'est avec le plus grand plaisir que je cède à la tradition des vœux.
Je forme donc des vœux pour que collectivement les changements dont notre pays a besoin puissent s'épanouir dans l'échange et le dialogue et non dans la colère et l'affrontement et pour chacun d'entre nous je rêve que nous soyons tous porteurs d'une goutte d'eau magique parce qu'elle aura permis de bâtir un monde plus juste plus beau et plus doux. Santé, bonheur et satisfaction à tous pour l'an nouveau !

Rédaction :
Le conseil municipal
et le service communication
Directeur de la publication
Bruno Forel
Décembre 2018
Mise en page et impression :
Imprimerie Uberti-Jourdan
Imprimé sur papier recyclé

Nouvelles chaufferies

L'année passée, GRDF nous a proposés de faire transiter les conduites gaz de Contamine sur Arve jusqu'à La Sapinière en passant par Arpigny et le Pont Jacob afin de permettre à un maximum d'habitants de s'alimenter au gaz.
Ce choix nous a conduit à une réfection de toutes nos vieilles chaufferies communales.
Ce passage au gaz nous a semblé judicieux pour plusieurs raisons : le bilan CO2 est très positif, le rendement des chaudières est optimum,-20% sur la coût de la consommation, les émissions sont réduites et contrôlées, l'investissement est de très loin moins important qu'une chaufferie bois et le coût de fonctionnement beaucoup plus bas, la sécurité est assurée, la régulation est simplifiée et accessible puisque centralisée depuis la mairie et avec notre sous-traitant Multidep. La dépollution des vieilles cuves fuel a été faite. Dans le futur, la production du gaz par la biomasse est possible avec les déchets récoltés en déchèteries et en stations d'épurations.
La commune de Fillinges peut maintenant se féliciter de posséder des chaufferies rénovées beaucoup moins polluantes, moins chères à entretenir et d'une gestion plus facile.
Le temps passé pour ce projet a été très important pour nos services et son coût s'élève à 495 000€ T.T.C.
La prochaine étape pour le gaz sera l'alimentation du Pont de Fillinges depuis le Chef-Lieu financée par GRDF et par la commune.

Quand la route parle

Le marquage au sol fait partie intégrante de la sécurité routière, c'est ce qui permet à la chaussée de « parler ». Au fil des ans et des intempéries les marquages s'estompent et nécessitent d'être refaits. Ainsi au chef-lieu, les passages piétons, les arrêts de bus, les places pour handicapés et le dépose-minute de l'école élémentaire ont repris des couleurs.
Vous avez également peut-être remarqué l'apparition de bandes granulées qui traversent les routes ou les parkings ? Ces dispositifs répondent à la réglementation pour l'accessibilité qui impose l'aménagement de cheminements permettant à toute personne, avec un handicap visuel temporaire ou permanent, de se déplacer facilement dans les lieux publics, notamment d'une place de parking à l'entrée principale d'un bâtiment.

« Lire, c'est rêver les yeux ouverts »

Avec 16 500 bibliothèques et médiathèques sur le territoire français, les établissements de lecture publique constituent le premier réseau culturel de proximité. Le nombre d'usagers des bibliothèques municipales est en hausse ces dernières années, avec une augmentation de 23 % de la fréquentation depuis 2005, selon les données du ministère.
Après plusieurs décennies de gestion associative, la municipalité a pris la gestion de la bibliothèque au 1er janvier 2015. Aujourd'hui la bibliothèque, en constante évolution, nous a conduits à transformer le rez-de-chaussée de La Sapinière en médiathèque, qui s'inscrit dans le cadre d'un renforcement des équipements publics. L'objectif est de mettre à la disposition de la population une structure moderne, adaptée aux besoins actuels et futurs d'une commune dynamique.

L'établissement sera équipé de :
2 salles de musique
1 salle informatique
1 salle de travail
1 salle de conférences et expositions
1 bibliothèque
1 espace détente et lecture dans l'entrée
1 salle de lecture
1 salle jeux vidéo
2 salles dédiées au personnel

Nous avons été soutenus dans ces travaux par le FDDT (fonds départemental pour le développement des territoires), la DRAC (direction régionale des affaires culturelles), Savoie Biblio et Ambition Région.
Nous avons inclus dans cette réhabilitation, le bureau de police municipale, l'isolation de l'ensemble du bâtiment, par l'extérieur, ainsi que le remplacement des huisseries de tous les appartements.

Pour le projet de la salle de jeux vidéo, nous aimerions rencontrer de possibles futurs utilisateurs, afin d'assurer la pertinence de son installation et de son fonctionnement. Vous pouvez, si vous êtes intéressé prendre contact avec la mairie : 04 50 36 42 65.
Au cours des travaux, une opportunité nous a permis de récupérer une salle attenante à ce projet, jusqu'alors occupée par la CC4R. Nous avons décidé d'y créer le nouveau bureau de l'agence postale ce qui permettra ainsi, de donner de l'espace aux services administratifs de la mairie qui sont à l'étroit. L'achèvement des travaux est prévue à la fin du premier trimestre 2019.

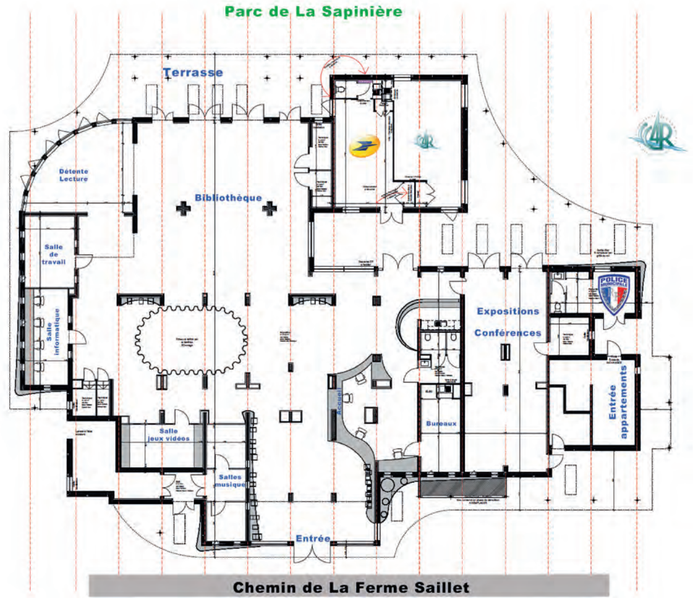

Sur la bonne voie

Les travaux du Pont de Fillinges qui ont commencé au début de l'été, avancent jusqu'ici dans le respect de l'échéancier de départ. Permettez-nous de faire un point de situation pour cette fin d'année :

-Les travaux sur le pont qui consistaient à décaler la chaussée et faire traverser les réseaux du Syndicat des Rocailles et Bellecombes sont terminés, il ne manque que les revêtements définitifs de la chaussée et des trottoirs ;

-Les arbres enlevés de la contre-allée (devant les commerces) ont été replantés près du cimetière ;

-Le terrassement du parking côté Menoge est terminé ;

-L'enfouissement des réseaux Orange sont faits ainsi que 50% du réseau gaz.

-Les fourreaux d'Enedis et de l'éclairage public ont été posés route de la Vallée du Giffre, en direction de Bonne ;

-Le terrassement du futur giratoire est entamé ;

-Le réseau d'eaux pluviales est terminé ;

-Le SRB a créé ses réseaux sur la RD20 en direction de la Vallée Verte.

Tous chantiers génèrent des nuisances sur l'environnement proche : bruit, poussière, ralentissements… S'il nous est impossible d'éviter ce type de désagréments nous nous efforçons de coordonnées au mieux l'ensemble du chantier afin qu'il soit organisé au mieux pour les riverains et les usagers de la route. Nous sommes conscients des complications que peuvent provoquer toutes les déviations en place et vous remercions de votre patience.

AVANT

APRÈS

Quelle foire !

Pour notre commune, l'arrivée de l'été lance les préparatifs de la traditionnelle et célèbre foire aux bestiaux de la Saint Laurent. Chaque année, animaux à poils, à plumes et à cornes se donnent rendez-vous sur le champ de foire pour une journée festive. Petits et grands, d'ici et d'ailleurs, tout le monde trouve son bonheur.

Comme à l'accoutumée, la journée a débuté avec le marché aux bestiaux. Les éleveurs, encore venus nombreux cette année ont conseillé les visiteurs désireux de se lancer dans la création d'un poulailler ou l'élevage d'animaux plus imposants comme les chèvres ou les lamas ! Notre fête ne serait rien sans la précieuse participation de ces éleveurs. Afin de les remercier, chacun s'est vu attribuer un lot lors de la remise des prix en fin de matinée. Alors que certains ont rempli leur basse-cour, d'autres ont pris place derrière la salle du Môle pour assister à la messe en plein air du Père Amédée, suivie d'une bénédiction du bétail.

Après une matinée bien chargée et les 300 repas savoyards servis par l'Orchestre d'Harmonie, les festivités se sont poursuivies par :

- la construction et la déconstruction de maisonnettes avec Macabane en bois ;
- les combats des vaches d'Hérens, par l'association des Hérens de Cortenaz ;
- la démonstration de sculptures à la tronçonneuse par Sylvain Dautremay ;
- la voltige équestre par les cavaliers de La Caracole ;
- les spectacles de jonglerie et du cracheur de feu Diabolux ;
- les démonstrations de chiens de troupeaux de Pierre Trolliet accompagné de ses oies et moutons ;
- la présentation des lapins d'Eric Blanchot dans le monde enchanté d'Alice au pays des merveilles ;
- la course de brouettes organisée par la mairie !

Certes la liste est longue ; mais cette panoplie de divertissements, dont fait également partie la fête foraine, fait la renommée de cette journée, de cette foire qui attire chaque année davantage de visiteurs et d'exposants. Comme toujours, les associations de la commune ont été présentes pour nous restaurer et nous hydrater ! La chorale a fait cuire près de 70 kg de pâte à pain, l'association d'Arpigny a frit plus de 100 kg de beignets de pommes de terre, l'association de La Plaine a géré le bar à bulles, l'association de la chasse une buvette et de la petite restauration, l'orchestre d'harmonie et le foot aux fourneaux pour le midi et le soir.

La journée s'est naturellement terminée par le concours de jeu de quilles de l'association de la Vieille Ecole et sa célèbre framboisine ! Puis enfin le repas servi par l'Etoile Sportive de Fillinges, s'est accompagné de la démonstration du cracheur de feu et des musiciens de l'orchestre Bastien Babaz.

Rendez-vous samedi 10 août 2019 pour la prochaine édition !

Vie locale

Qu'on se le dise !

Kermesses, festivals, foires … en bref, festivités dans la commune : petite mise au point de la mairie

Sur le chemin des rencontres, nous, élus, entendons souvent des réactions de citoyens.nes qui disent n'avoir pas eu connaissance de ces festivités ponctuelles proposées par la commune de Fillinges, par exemple :

- Je n'étais pas au courant …
- Je ne l'ai appris qu'hier !
- Il faudrait que la communication soit mieux faite !
- Je ne sais pas, on ne m'a rien dit !
- Je n'ai pas eu connaissance de cette information …

Pour éviter ces constats qui ne sont profitables, ni à vous, ni à notre organisation, nous aimerions, ici, rappeler que les lieux qui annoncent ces événements sont multiples, accessibles via plusieurs canaux, à savoir :

- le site Internet : via http://www.fillinges.fr/ sur la page d'accueil
- le calendrier qui se trouve dans le journal d'information
- la page Facebook de la mairie
- l'application Infoflash à télécharger sur vos mobiles
- les panneaux d'affichage répartis dans les hameaux de la commune, 9 en tout
- le panneau lumineux qui se trouve au Pont-de-Fillinges.

En donnant ces précisions, nous espérons que chacun pourra trouver son bonheur sans trop de peine !

Fill'good pour la rentrée

Voilà quatre années que le festival Fill'good pose ses valises dans notre commune le premier week-end de septembre dans le parc de La Sapinière. Organisé par l'association Elafouach, domiciliée à Fillinges, ce festival gratuit, clôture en beauté la saison estivale.

Les festivités commencent en début d'après-midi par des démonstrations de skateboard et de BMX dans le bowl*. Dans le parc, le Faubourg des saltimbanques a pris place, regroupant artistes, artisanat, acrobates de rue, démonstrations de graffiti et ateliers pour petits et grands.

En soirée, place à la musique. Cette année Kanka, Youthstar et Moonanga, groupes issus d'univers différents, reggae, électro et musiques du monde ont fait bouger les festivaliers jusqu'au bout de la nuit.

*Aire adaptée à la pratique du skateboard, du roller, du BMX.

Du rose pour l'automne

Pour la cinquième année, la commune s'est parée de rose durant le mois d'octobre dans le cadre de l'opération nationale « octobre rose ». Cette initiative a pour ambition de récolter des fonds pour renforcer la recherche et la lutte contre le cancer du sein, mais aussi simplement pour éveiller les consciences sur l'importance de la prévention et de la prise en charge des femmes atteintes. Cette année, le rendez-vous était donné le samedi 13 octobre près de l'église. Le petit déjeuner a été offert avant de partir pour une marche solidaire. Vous étiez près de 80 réunis sous le soleil, à partir pour cette balade de 5 km, passant par Arpigny, Bonnaz et le Pont de Fillinges avant de regagner le chef-lieu. Au retour les membres de l'association d'Arpigny étaient déjà aux fourneaux pour nous restaurer, avec au menu : beignets, diots et tarte aux pommes. Aux côtés du stand des infirmières du CHAL, fidèles de notre événement, qui proposaient à la vente des objets confectionnés par elles-mêmes et des patients, l'association La Maison des Libellules s'est jointe à nous pour une découverte de massages, musicothérapie et mind mapping (une représentation visuelle des idées et sentiments sous forme de carte). Une vente tupperware, également partenaire officiel de l'opération, était organisée.

Chaque participant de cette matinée a reversé tout ou partie de ses bénéfices, ce qui nous a permis cette année de reverser à la ligue 1156€ ! 100€ de dons, 500€ de repas, 200€ versés par l'association d'Arpigny, 60€ de massages, 40€ de tupperware, le reste provenant des ventes des infirmières.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles et les participants pour leur présence et leur investissement.

Des coureurs en couleurs

Pour sa 5ème édition, la course de l'automne a déserté le chef-lieu pour prendre de la hauteur et établir sa ligne de départ dans le hameau de Mijouët.

Cette année, près de 80 participants ont chaussé leurs baskets pour parcourir une boucle de 5 km, sillonnant les bois de Mijouët et de Juffly. Les participants ont été accueillis dans l'ancienne école de Mijouët où les membres de l'association de la Vieille Ecole avaient préparé le café. Le petit déjeuner avalé, une séance de mise en condition réalisée par une professeure de sport (membre de l'association), muscles réveillés, lunettes sur le nez, les participants se sont élancés, chacun à son rythme, sur l'itinéraire fléché. Sur le circuit, des bénévoles les attendaient de pied ferme pour les lancers de poudre colorée ; parmi eux, un Fillingeois, glissé dans la peau d'un kangourou, guettait les enfants pour leur distribuer des bonbons. Ce nouveau trajet était pour certains l'occasion de découvrir des lieux ignorés de notre village.

Au retour, tout ce petit monde s'est retrouvé au point de départ pour une collation offerte par la municipalité. A en croire les sourires partagés lors de cette belle matinée, nous vous donnons à toutes et à tous rendez-vous l'année prochaine !

Rendez-vous d'automne

Dimanche 21 octobre, les jeunes de plus de 70 ans étaient invités au traditionnel repas des anciens. Ce repas dit « des anciens » est une coutume, qui se veut et se doit d'être un moment de convivialité pour lequel nous aimons tous à nous retrouver. Ce déjeuner est l'occasion pour les participants de se rencontrer, de resserrer les liens existants, d'en tisser de nouveaux tout en profitant d'un bon repas spécialement concocté.

Pour commencer les festivités, la chorale Braises et Bourgeons, fidèle à la tradition, offre aux invités un mini récital fruit de son talent. Après cela, le repas mitonné par les cuisiniers de la société Leztroy, qui se sont encore surpassés cette année, a été servi par les membres du CCAS (centre communal d'actions sociales) et du conseil municipal.

Dans les assiettes, un menu de saison pensé autour de la courge :

Feuilleté des sous-bois et sa crème de potiron ;

Filet mignon de veau et son velouté Périgourdin ;

Polenta à la courge et barigoule d'artichaut ;

Trilogie fromagère et mesclun de nouvelles pousses ;

Framboisier et espuma de mascarpone, avec son coulis de framboise.

Aux premières notes jouées par l'orchestre de Sébastien Géroudet, un fidèle de ce jour, les danseurs se sont élancés sur la piste jusqu'en fin d'après-midi. L'atmosphère chaleureuse de ce dimanche ensoleillé nous laisse penser que les 130 convives ont apprécié ce rendez-vous annuel.

Les invitations sont établies à partir de notre liste électorale, toutefois si vous n'êtes pas inscrit et que vous avez plus de 70 ans, vous pouvez vous faire connaître en mairie.

A toute volée !

Dimanche 11 novembre les fillingeois se sont rassemblés nombreux autour du monument aux morts pour commémorer le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Les écoliers de Fillinges qui s'étaient vu offrir quelques jours plus tôt par la municipalité un fascicule pour comprendre cette guerre, ont rejoint les anciens combattants et l'orchestre d'harmonie municipal pour se souvenir.

Plusieurs lectures ont été faites : le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, par Pierre Berger conseiller municipal ; pour le centenaire, Monsieur le Maire a préféré remplacer son discours par la lecture d'un poème de Charles Peguy, avant de lire la lettre du Président de la République. Après les dépôts de gerbes, à l'appel des 69 noms de chaque soldat de Fillinges « mort pour la France » les enfants ont déposé une rose blanche au pied du monument. A noter qu'en 1911 Fillinges comptait 1260 habitants.

La cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié et une volée de cloches qui ont sonné durant 11 minutes à 11 heures. Dans toute la France, les clochers ont ainsi commémoré le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Signé à 5h15 le 11 novembre 1918, l'armistice est entré en vigueur quelques heures plus tard, à 11h très exactement. L'initiative a été lancée par le Groupement des installateurs d'horlogerie d'édifices et d'équipements campanaires, afin de respecter le « devoir de mémoire ».

Après ce moment convivial, les anciens combattants se sont rendus à Arbusigny où avait lieu la cérémonie intercommunale.

" La pièce d'à côté "

Je ne vous ai pas quittés.
Je suis seulement passé dans la pièce d'à côté.

Je suis moi, vous êtes-vous.
Ce que nous étions les uns pour les autres, nous le sommes toujours.

Donnez-moi le nom que vous m'avez toujours donné.
Parlez de moi comme vous l'avez toujours fait.
N'employez pas un ton différent, ne prenez pas un air solennel et triste.
Continuez de rire de ce qui nous faisait rire ensemble.
Priez, souriez, pensez à moi.

Que mon nom soit prononcé comme il l'a toujours été, sans emphase d'aucune sorte, sans trace d'ombre.
La vie signifie tout ce qu'elle a toujours signifié, elle est ce qu'elle a toujours été.
Le fil n'est pas coupé.

Pourquoi serai-je hors de votre pensée simplement parce que je suis hors de votre vue ?
Je vous attends, je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin.

Bibliothèque municipale de Fillinges

La bibliothèque municipale de Fillinges, dans le cadre du réseau Idélire des bibliothèques de la CC4R, poursuit son programme d'animation. La thématique de cette année, « Et si on prenait le temps ? », se décline en rencontres pour adultes et pour enfants.

Par exemple, mercredi 19 septembre 2018, une animatrice du musée de l'horlogerie de Cluses est venue faire découvrir les cadrans solaires à neuf enfants de Fillinges et des communes alentour. Elle a commencé par expliquer ce qu'était un cadran solaire, en montrant aux enfants quelques photos et maquettes de cadrans solaires, notamment dans des livres de la bibliothèque. Elle a aussi expliqué ce qu'était le « land art ».

Accompagnés de quelques parents, de la bibliothécaire municipale et de l'animatrice du musée de l'horlogerie, les enfants sont ensuite allés dans le parc de la Sapinière pour ramasser des feuilles, cailloux, glands, bâtons, pommes de pin, écorces ou autres, dans le but de réaliser ensuite un grand cadran solaire au sol, dans le parc. En commençant par planter un grand bâton « porte-ombre », l'animatrice du musée a ensuite demandé aux enfants de placer de grosses pierres au sol pour marquer les heures. Puis ils ont décoré le cadran solaire avec leurs trouvailles.

Pour terminer, l'animatrice leur a demandé de placer sur le cadran solaire des petites vignettes indiquant les différentes activités de la journée (se réveiller, se laver, déjeuner, rentrer à la maison…). Les enfants ont semblé apprécier cet atelier ludique et instructif. Cet atelier a été financé par la CC4R et la DRAC* Rhône-Alpes, dans le cadre du Contrat Territoire Lecture.

La bibliothèque de Fillinges a par ailleurs reçu début octobre l'écrivain Ahmed Kalouaz, pour un atelier d'écriture avec les adolescents du club lecture du réseau Idélire. En novembre, elle a accueilli l'illustratrice Betty Bone, qui a animé un atelier pour les enfants. Ces artistes sont reçus dans le réseau Idélire grâce à la DRAC Rhône-Alpes et la CC4R. Des rencontres pour adultes ont également eu lieu autour de la thématique du « temps », dans toutes ses acceptions, dans différentes communes de la CC4R. N'hésitez pas à visiter régulièrement le portail web du réseau Idélire pour vous tenir informés de tous ces évènements : http://bibliotheque.cc4r.fr ou sa page Facebook à l'adresse https://www.facebook.com/Reseauldelire/

Irène Gouralnik

* Direction régionale des Affaires Culturelles

Nouveaux horaires à partir du 9 janvier 2019 :
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h30
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 9h-12h30 et 14h-17h30

Faire savoir son savoir-faire

Pour la sixième année, la salle des fêtes s'est transformée en galerie éphémère pour recevoir l'exposition « Au fil de l'art ». Une quinzaine d'artistes venant d'horizons différents sont venus partager leur passion avec le public et échanger entre eux leurs techniques et points de vue. Cet intermède coloré dans le mois de novembre souvent cafardeux est ouvert à tous, artistes débutants ou expérimentés.
Plusieurs techniques étaient représentées, la peinture sous toutes ses formes, la sculpture, la photographies, l'encadrement, la gravure, le dessin…
Certains fidèles du rendez-vous sont venus présenter leurs nouveautés, d'autres s'exposaient pour la première fois, dont quatre élèves de l'Ecole Nationale Supérieure d'art Annecy Alpes, à la recherche d'une appréciation dans l'œil des visiteurs. Bien que juger une œuvre d'art reste très personnel les appréciations peuvent aider les artistes.
La prochaine édition aura lieu les 16 et 17 novembre 2019 dans la médiathèque qui disposera alors d'une salle d'exposition digne de ce nom, sortez vos outils !
Inscription en mairie ou communication@fillinges.fr

Fête nationale en musique

Pour la deuxième année, la célébration de la fête Nationale organisée en partenariat entre la mairie et le comité des fêtes, a eu lieu dans le parc de La Sapinière. Dans ce décor naturel idéal pour accueillir une telle manifestation, petits et grands se sont régalés tant avec les beignets préparés par le comité des fêtes qu'avec les feux d'artifices accompagnés par l'orchestre d'harmonie municipal. Les musiciens ont joué « The mystery of lights », pièce composée par Otto Shwarz, compositeur autrichien, présentée pour la première fois lors de la fête des 110 ans de l'harmonie. La soirée s'est terminée sur le plancher de bal avec l'orchestre K Dance.

L'heure du départ

A chacun sa perception de la retraite. Certains y pensent depuis de longs mois déjà, d'autres la redoutent, ce qui est sûr c'est que cette étape marque un nouveau départ ! Après 10 années au sein du service bâtiment de notre commune, Monsieur Patrick Stepien va prochainement être promu à un nouveau poste, celui de retraité !
D'après l'écrivain Christian Bobin : "Être en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire." Hé bien la bonne nouvelle, c'est que la retraite c'est pareil, nous lui souhaitons d'en profiter pleinement !

Nouvelle recrue à la mairie

Depuis le 1er septembre 2018, Nathalie Combaret a intégré le personnel communal au poste de directrice générale adjointe des services. Avant d'arriver dans notre belle commune, elle a accompli différentes missions, et a notamment occupé des fonctions similaires au sein de la Communauté de communes Faucigny-Glières à Bonneville. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Vie périscolaire

Des TAPs aux Fill'ous

Pour rappel, en juin 2017, suite à l'annonce du nouveau ministre de l'éducation nationale de revenir sur les rythmes scolaires, nous avions organisé une consultation publique. Devant le résultat des votes, d'un commun accord entre le corps enseignant, les parents d'élèves et la municipalité, il a été décidé de mettre fin aux TAPs pour cette rentrée 2018.
Afin de pourvoir continuer d'offrir des activités aux enfants et un mode de garde supplémentaire pour vos bambins, notre centre de loisirs « Les Fill'ous » a vu le jour en février 2018.
Aujourd'hui le centre de loisirs accueille en moyenne 40 enfants par mercredi et 30 pendant les vacances scolaires. L'équipe d'animation prépare avec enthousiasme chaque période et chaque activité. Nous construisons le programme avec les enfants, ainsi au gré de leurs envies nous improvisons un gâteau, une balade, des jeux sportifs… Les tranches d'âges sont données à titre informatif. Les enfants peuvent aller librement sur l'activité de leur choix à condition que celle-ci soit adaptée à leur âge.

Ma journée chez les Fill'ous

De 7h à 9h00
J'arrive aux Fill'ous. Je suis encore un peu fatigué(e), les animateurs proposent des activités calmes. Si je n'ai pas eu le temps de petit déjeuner, je peux ramener une boisson avec un petit gâteau

De 9h00 à 11h45
C'est le temps de l'activité. On me propose différentes activités et je choisis. Je peux choisir de ne rien faire à condition de ne pas perturber le groupe.

De 11h45 à 12h15
Je m'apprête à passer à table. Avant je passe aux sanitaires !

De 12h15 à 13h30
Chacun choisit sa place. Ce temps doit être un moment de détente, l'horloge n'a pas sa place à table, cependant il y a des règles à respecter.

Vers 13h30 J'ai bien mangé, j'attrape doudou et je file au dodo (pour ceux qui en ont besoin).
Si je suis plus grand et que je n'ai pas sommeil je peux passer un moment calme à lire ou à jouer.

De 14h30 à 16h30
Si je suis petit et que j'ai besoin de sommeil, je dors dans ma salle de sieste. Si je suis plus grand je vais me défouler puis ensuite je pourrai commencer l'activité proposée. Tout comme l'activité du matin je peux choisir de ne rien faire à condition de ne pas perturber le groupe.

De 16h30 à 18h30
Discutons de la journée tous ensemble…. Aïe Aïe Aïe, mon ventre gargouille ! Voilà ma journée touche à sa fin !!!! Je vais prendre un goûter et m'amuser à l'extérieur s'il fait beau, sinon les animateurs proposeront différents espaces couverts.

Pensez à inscrire vos enfants auprès du service périscolaire : periscolaire@fillinges.fr ou au 04 50 36 69 27 aux horaires d'ouverture du service : mardi de 8h30 à 12h et 14h à 18h et du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h.

Durant la première période les Fill'ous ne se sont pas ennuyés ; le mercredi 19 septembre, en matinée direction le parc des Dronières à Cruseilles, où ils ont pique-niqué. A 14h00, direction Filenvol à Monnetier-Mornex, un espace thématique, ludique et pédagogique autour de l'arbre. Dans cette structure les enfants peuvent déambuler en toute sécurité dans des filets de pêche et de catamarans suspendus dans une forêt de chênes et de hêtres. A 16h30 après le goûter retour au bercail.
Le 25 octobre, la sorcière Grabouilla a perdu son balai. Et oui, cela arrive même à une sorcière ! Elle bougonne, elle bougonne et pour cause, sans son balai, elle ne peut rien faire, mais c'est sans compter sur l'aide de nos petits Fill'ous venus spécialement pour retrouver celui-ci ! Pendant près d'une heure, nos chers Fill'ous se sont plongés dans l'univers drôle, mystique et intriguant de Grabouilla.

La gestion forestière à Fillinges: pourquoi et comment ?

Le domaine communal s'étend sur 196 ha 62 reparti sur les communes de Fillinges et de St André de Boëge principalement sur le massif des Voirons. Il est peuplé principalement d'épicéas. La commune sous traite la gestion de son domaine à l'Office National des forêts et rachète quand elle le peut des parcelles privées très souvent peu entretenues.

Quels sont les services rendus par la forêt ?

La production de bois : Le bois est un matériau naturel et renouvelable qui a de nombreux usages. Il sert notamment à la construction et à l'aménagement des habitations ainsi qu'au chauffage. La vente du bois de notre commune n'est plus une ressource économique importante en raison des frais de coupe et de la concurrence du bois étranger. Elle permet toutefois de compenser le coût des travaux sylvicoles.

La gestion de l'eau : Le massif des Voirons compte de nombreux captages de sources gérés par le syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe. Les Français consomment en moyenne 6 milliards de m3 d'eau par an. Sa disponibilité et sa qualité sont des enjeux primordiaux. La forêt a un rôle bénéfique sur ces deux aspects. Elle améliore le stockage d'eau dans les sols en lui permettant une meilleure infiltration grâce au système racinaire des arbres. Elle est aussi un filtre naturel des éléments polluants. Ses sols retiennent nitrates, phosphates et autres éléments chimiques néfastes.

La biodiversité : Les forêts offrent des milieux de vie intéressants pour une faune et une flore spécifiques en leur procurant abri et nourriture. Ces milieux de vie sont très divers : des arbres morts pour les insectes, des clairières pour certaines plantes comme le Sabot de Vénus, etc. Une partie du massif des Voirons a été classée zone Natura 2000 de l'union européenne pour la faune et la flore exceptionnelles qu'elle contient.
De plus, les arbres absorbent du carbone sous forme de CO2 tout au long de leur croissance. La construction en bois permet de stocker le carbone absorbé par les arbres durant la durée de vie des bâtiments concernés. Ce stockage est d'autant plus vertueux s'il concerne des bois locaux car leur transport est réduit et les émissions de gaz à effet de serre induits également.

La gestion des risques naturels : La forêt a un important rôle de protection contre les risques naturels. Par exemple, elle sert de part-bloc contre les chutes de pierre. Elle restreint également le ruissellement des eaux de pluie responsables de l'érosion des sols et qui peuvent conduire à des crues torrentielles. Enfin, elle diminue le risque de départ d'avalanche grâce à l'interception de la neige par les arbres et la déstructuration du manteau neigeux autour des troncs.

L'accueil du public et Paysage : La forêt point fort du paysage de montagne sur lequel se base le tourisme, joue un rôle important dans l'accueil du public, où doivent cohabiter: balade seul ou en famille, manifestations sportives qui permettent de découvrir le milieu naturel sans oublier la chasse qui régule la faun.

Le maintien de l'emploi local : La forêt permet de maintenir un certain nombre d'emplois localement. D'après l'Office National des Forêts, 300 m3 de bois exploités permettent le maintien d'un emploi à temps plein. En Haute-Savoie, il existe environ 2000 entreprises et 6000 emplois directement liés à la filière forêt-bois, du gestionnaire forestier au menuisier.
L'exploitation forestière : un outil pour la gestion durable des forêts.
Lorsqu'un peuplement forestier vieillit naturellement, il est de plus en plus sensible aux aléas climatiques et aux maladies. Il s'assombrit, s'affaiblit et finit par s'effondrer. Il laisse alors pendant un long moment un paysage sans couvert forestier solide avant que de nouveaux jeunes arbres ne le recolonisent. Durant ce temps, les services énoncés ci-dessus ne sont plus fournis.
En enlevant les arbres désignés par les gestionnaires forestiers, l'exploitation forestière apporte la lumière nécessaire à la croissance des jeunes pousses de façon plus rapide et plus mesurée que lors du cycle naturel de la forêt. Cela permet un renouvellement progressif du peuplement forestier, un maintien permanent du couvert forestier et donc une continuité des services évoqués ci-dessus.
Les travaux forestiers, en dehors des coupes, améliorent la vigueur des jeunes plants ou les aident à supplanter leurs concurrents herbacés dans le même objectif.

De nombreux acteurs autour de la forêt et de son exploitation.

Le propriétaire forestier : Le propriétaire forestier est la personne à qui la forêt appartient. Cette personne peut être un particulier ou une collectivité, par exemple, les communes. En Haute-Savoie, 71 % des forêts appartiennent à des particuliers, 29 % aux communes et à l'Etat. Le propriétaire décide des actions à mener dans sa forêt, sur conseil du gestionnaire forestier.

Le gestionnaire forestier : Le gestionnaire forestier, en l'occurrence l'Office National des Forêts pour notre commune, est la personne qui désigne les arbres à enlever par une marque réalisée au marteau. C'est l'étape de martelage. Il prend en compte les caractéristiques climatiques et géologiques de la forêt ainsi que les caractéristiques de son peuplement. Il en déduit le volume de bois qui peut être enlevé au bénéfice des arbres restants et de la régénération sans porter atteinte à la pérennité de la forêt.

Le bûcheron, le débardeur et le grumier : Le bûcheron, le débardeur et le grumier sont les personnes directement en charge de l'exploitation forestière. Le bûcheron coupe les arbres désignés par le gestionnaire forestier. Le débardeur les transporte ensuite de la parcelle forestière où ils ont été abattus jusqu'à la route. Ils sont alors pris en charge par le grumier qui les conduit jusqu'à leur acheteur.

L'exploitant forestier ou le scieur : L'exploitant forestier ou le scieur sont les personnes qui achètent le bois. Le premier ne transforme pas les bois mais les revend à des entreprises de transformation en fonction des produits finis qu'elles veulent obtenir. Le second utilise directement les bois achetés pour sa production de sciages. Il existe une multitude de produits sciés différents avec une diversité d'usage importante.

Les entreprises de seconde et troisième transformation : Les entreprises de seconde et troisième transformation sont les entreprises qui utilisent des produits bois bruts pour créer des produits finis. Par exemple, il peut s'agir du charpentier qui utilisera des poutres pour créer un toit ou bien encore d'un menuisier qui fabriquera des montants de fenêtre.

Les utilisateurs finaux du bois : Les utilisateurs finaux du bois ont également un rôle dans la gestion forestière puisque dépend d'eux l'achat des produits en bois et donc le déclenchement des coupes forestières.

Questions / Réponses :

Qui gère la forêt communale de Fillinges ?
l'Office Nationale des forêts créé en 1964. Elle gère la forêt publique
Comment s'appelle l'opération de sélection des bois à couper ?
le martelage
Quel est l'essence principale de la forêt à Fillinges
L'épicéa utilisé dans la fabrication des charpentes

Accès règlementé de la route forestière de la Joux…

La route de la Joux permet d'accéder au massif des Voirons et traverse les communes de Fillinges, St André de Boëge et Bonne.
Elle a été remise en état fin 2016 pour un montant total de 382564 € avec la participation de l'état, l'assemblée des pays de Savoie, l'Europe et les communes riveraines.
D'un commun accord, les communes concernées ont décidé de réglementer son accès pour différentes raisons :
Préserver l'état de la route en contrôlant les professionnels de la forêt. Il arrive que certains transporteurs ne respectent pas la limitation de charge et endommagent la route ;
Contrôler les coupes forestières : le propriétaire qui souhaite faire une coupe doit prévenir la mairie. Un état des lieux de la route est fait avant et après la coupe ;
Limiter l'accès du domaine forestier aux véhicules motorisés : trop d'engins notamment des quads et motos trials ne respectent pas l'interdiction de circuler sur le domaine forestier, notamment dans la zone Natura 2000 ;
Réguler l'accès du domaine aux cueilleurs de champignons : certaines personnes peu scrupuleuses prélèvent des quantités non autorisées, entrainant des atteintes à la biodiversité forestière ;
Eviter l'organisation de rassemblements musicaux (rave party) au niveau de la maison des gardes.
Un portique, vandalisé plusieurs fois, a été installé pour contrôler l'accès des véhicules. Un nouveau projet consisterait à le remplacer par une barrière plus robuste. Son ouverture serait commandée par un badge (un passage libre à côté de la barrière est prévu pour les piétons et cyclistes). Ce badge sera remis aux habitants de Fillinges, résidents dans le massif des Voirons et propriétaires forestiers. La municipalité est prête à étudier toute demande de dérogation, le but étant de ne pas empêcher les amoureux de la nature et les fillingeois qui ont leurs habitudes d'usage des lieux, respectueux de l'environnement et du bien commun, de profiter de ce massif.

Autour d'un thé

Forte de son plaisir à créer un espace de convivialité et d'échanges, l'association « Autour d'un Thé », localisée à Fillinges, vous propose chaque année des activités, selon l'inspiration des membres qui la composent, autour de l'art, de la culture ou de l'éducation…

L'année 2017 a été particulièrement riche et foisonnante ! En effet, l'automne 2017 s'est vu animé d'un concert (Flo Vie Punkachat en octobre), d'une conférence sur le thème de l'éducation en famille, ainsi que d'une autre sur la méthode ESPERE (avec Nathalie Lebon et Didier Vatry), avant de proposer un atelier « Créations Cosmétiques » pour Noël, en décembre.

Puis l'année 2018 a débuté sur les chapeaux de roues, avec un atelier « Féminin au Naturel » en janvier, suivi des ateliers « enfants » selon la méthode ESPERE (faisant suite à la conférence de janvier).

Les vacances d'hiver ont été sportives avec un stage cirque pour les enfants, alors que démarrait un grand programme d'Education à la Paix, réparti en 10 séances sur l'hiver et le printemps !

L'arrivée du printemps a vu naître deux conférences, l'une sur les « réflexes archaïques et l'apprentissage » avec Armelle Ducrey, l'autre sur la « signification des colères de l'enfant » avec le Docteur Anne-Samouel Debbabi.

Après quoi, les beaux jours ont vu s'enchaîner quelques concerts, tels que les « ConSonnants » en mai et « Faux-Contacts » en juin…

L'association participait parallèlement au Festival Familial A Petit Pas, qui s'est déroulé sur Onnion fin mai sur le thème de la communication avec les enfants d'après le livre « Parler pour que les enfants écoutent, Ecouter pour que les enfants parlent » des auteurs Faber et Mazlish.

Enfin, l'été s'est terminé avec une attention particulière portée aux adolescent(e)s, grâce à l'organisation d'un week-end parent / ado (samedi père / fils et dimanche mère /fille) Cycloshow / Mission xy, pour aborder la puberté et la sexualité avec décontraction au sein de la famille.

L'année scolaire a redémarré en beauté, grâce à une conférence au thème porteur, le « courage d'être soi » et un concert de Julie Bonin qui reprenait des chansons d'Anne Sylvestre sur le thème de « Chemins de femmes ». Des textes à redécouvrir, un moment fort !

Un programme intense, qui ne donne qu'une envie : connaître celui de cette année ! Pour cela, rien de plus simple : envoyez un mail à autourdunthe1@gmail.com pour demander à être tenu au courant de la suite des événements.
Vous pouvez aussi consulter notre site internet http://www.autourdunthe.net

Cette année 2018-2019, nous organisons notamment des ateliers ESPERE pour adultes et enfants, une nouvelle session d'ateliers parents selon la méthode Faber et Mazlish "Parler pour que les enfants écoutent, Ecouter pour que les enfants parlent", un atelier cirque pour les enfants durant les vacances d'hiver, une nouvelle session parent / ado Cycloshow / mission xy et nous avons bien d'autres projets.

Les membres de l'association Autour d'un Thé se réjouissent de vous rencontrer prochainement, de vous faire profiter de leur énergie communicative et de leurs idées qui foisonnent !

Chorale Braises et Bourgeons

Après un été où l'occupation principale pour la chorale fut la tenue du stand de pains cuits au feu de bois à l'occasion de la Foire de la Saint-Laurent, la rentrée a été faite en fanfare. Tout d'abord début septembre une participation à la Fête du Bois de Faucigny, puis fin septembre une virée au Festival de Chorales de Mégevette avant de faire un apéritif chantant pour le repas des anciens de Fillinges mi-octobre et de continuer fin octobre par un concert à Taninges. Etant encore en voix, nous avons début novembre chanté à Vétraz-Monthoux au profit d'Handymobil lors de leur "Chorales en Coeur". Tant d'évènements se fêtent, nous l'avons célébré lors de la messe de la Sainte-Cécile à Fillinges.
Une trêve hivernale sera la bienvenue afin que notre chef, Sébastien BATARDON, nous fasse travailler un nouveau programme pour un concert de Printemps qui sera donné à Fillinges.
Vous le voyez, il y a de la vie au sein de la chorale et si celà vous tente venez chanter avec nous. Vous serez accueillis chaleureusement. Les répétitions sont tous les mardis soir à 20 h au sous-sol du bâtiment de l'Harmonie. Il n'est pas nécessaire de connaitre le solfège, il suffit d'aimer chanter et d'aimer être en groupe."

M.J.C.I., deux grandes (R)évolutions pour la nouvelle saison

Depuis fin mai 2018, la M.J.C.I. a emménagé dans les nouveaux locaux mis à sa disposition par la municipalité de Viuz en Sallaz.
Au sein de ce bâtiment entièrement remis à neuf, et partagé avec le Dahut (périscolaire), une belle place a été réservée à l'accueil (la K'Fête) ainsi qu'aux adolescents qui bénéficient d'un espace jeunesse, pour se retrouver du lundi au samedi, après le collège ou le lycée, sous la responsabilité d'un(e) animateur (trice).
Changement de décor, fin de saison chargée, portes ouvertes, campagnes de pré-inscriptions pour les activités et inscriptions et mise en place des centres A.L.I. (Accueil Loisirs Intercommunal) pour les vacances ont entraîné salariés et bénévoles dans une effervescence constructive mais usante ! D'autant que de nombreux contretemps ont, comme il se doit, pimenté cette nouvelle installation (particulièrement les ratés à répétition de Orange).
Ajoutons la sortie de la nouvelle plaquette avec ce que cela représente d'organisation, de tractations, de rendez-vous et de recherches, tant au niveau de l'animation qu'au niveau des locaux dans l'ensemble des 12 communes sur lesquelles la MJCI intervient.
Autre grand changement, et non des moindres, au niveau de l'organisation : le retour à la semaine scolaire de 4 jours, et à un seul site d'accueil, avec l'adaptation indispensable de l'A.L.I. (accueil loisirs intercommunal).
L'équipage de la MJCI, a su éviter les écueils, naviguer à vue en gardant le cap, contre vents et marées, et l'association semble voguer sur des eaux plus tranquilles, sans pour autant être à l'abri de nouveaux coups de vent.
La plaquette 2018/2019 propose quelques intéressantes nouveautés (disponible à la MJCI, dans les mairies et les offices de tourisme et sur internet sur le site mjci.iloise.net), et la MJCI fourmille de nouveaux projets et de défis passionnants à relever, avec l'aide espérée d'un plus grand nombre de bénévoles…
L'assemblée générale prévue le 14 décembre 2018, sera l'occasion de découvrir, dans un décor de "super héros" tous les aspects de la MJCI et d'échanger des idées, des remarques et des propositions dans une ambiance conviviale et festive.

Tél.: 04 50 36 85 10
https://mjci.ilois.net
MJCI Les Clarines

À petits pas, petite enfance et parentalité

Bien-être, cocooning, tendresse, partage, protection… les enfants de 0 à 6 ans sont au cœur des préoccupations de l'association À Petits Pas.

Accompagner l'enfant

Association loi 1901 à but non lucratif, À Petits Pas œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes des 4 Rivières (CC4R), pour promouvoir et défendre l'accueil, l'éducation, les loisirs et l'éveil de la petite enfance, au travers d'activités et d'animations diverses pour les petits et tout-petits.

Et parce que l'apprentissage du jeune enfant va forcément de pair avec celui des parents, nous favorisons également la connaissance et la prévention, par des actions de parentalité de diverses natures.

Des activités pour tous

Éveil musical, initiation à l'anglais, à la langue des signes avec bébé, danse portée, ateliers de psychomotricité, yoga famille et enfant, motricité libre, ateliers de portage… il y en a pour tous les goûts !

Sans oublier nos conférences parentalité sur des thèmes variés (l'alimentation, la fratrie, les pleurs, la bienveillance, les écrans…), nos ateliers cueillette et confection de produits naturels, nos bourses enfance (prochaine bourse le 23 et 24 mars 2019), ainsi que notre grand festival familial qui connaitra sa deuxième édition les 6 et 7 juillet 2019. Fort de son succès de l'an passé, le festival reviendra en effet l'été prochain, pour vous offrir un florilège d'animations sur le thème de l'enfance en développement durable, avec des ateliers, jeux, contes, spectacles… pour tous les âges !

Retrouvez toutes nos activités et animations ponctuelles et régulières, sur le site **www.a-petits-pas.fr**

Former et faire progresser

La saison 2018/2019 a repris son cours pour L'étoile Sportive, après un été riche en émotions avec le titre de champion du monde de l'équipe de France et l'engouement engendré par cette victoire chez les jeunes fillingeois.

Les maillots bleus fleurissent en cette rentrée sur les terrains. Certains au nom de Griezmann, d'autres s'identifient à Mbappé ou Pogba, ils ont tous un rêve commun, imiter leurs idoles.

A L 'E.S.F. au quotidien nous essayons de développer cette envie de jouer au football chez les jeunes licenciés, qu'ils soient nouveaux arrivants ou pratiquants confirmés, en leur donnant les moyens de pratiquer leur sport de prédilection dans les meilleures conditions.

Pour cela, nous avons fait le choix depuis plusieurs années maintenant, de postuler au programme de labellisation de la fédération française de football avec succès, car pendant la trêve estivale nous avons eu le plaisir de recevoir pour la 3ème fois consécutive cette reconnaissance officielle du travail de tous les bénévoles du club.

Cette labellisation regroupe plusieurs facteurs comme :

- La structure associative
- La structure sportive
- La structure éducative
- La formation et l'encadrement

Le club de Fillinges fait partie des rares clubs labellisés en Haute-Savoie et ce depuis 2012 sans discontinuer, avec une évolution significative du nombre de licenciés (320 membres actuellement) et une qualité de formation reconnue dans tout le département.

Tout ce travail de fond pour le bien-être et le développement des jeunes ne pourrait se faire sans l'investissement des éducateurs bénévoles (30 pour cette saison), sous la conduite de Pierre-Alexandre Lucas le responsable des jeunes, le comité directeur pour la ligne de conduite de l'association et le soutien de la mairie et de la CC4R.

Don du sang, Don de vies

Pour tout un chacun, donner son sang est un acte simple, sûr et sans douleur, mais pour d'autres cela peut représenter la VIE.

Il est important de rappeler qu'il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain. Le don du sang est donc indispensable pour sauver une vie.

Donner son sang est un acte généreux, solidaire et responsable qui permet chaque année de soigner 500 000 malades.

Pour savoir si vous pouvez donner, scannez le code ci-contre et complétez le formulaire en ligne.

Qu'est-ce que le sang?

Le sang est composé de cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes) baignant dans un liquide (le plasma) riche en protéines (albumine, immunoglobuline, facteurs de coagulation...)

Sa fonction est multiple :

- transporter l'oxygène et le gaz carbonique (globules rouges) ;
- lutter contre les infections (globules blancs et immunoglobulines) ;
- lutter contre les saignements (plaquettes et facteurs de coagulation) ;
- maintenir la pression sanguine (albumine)...

À partir d'un don de sang total, on peut en séparer les différents composants et fournir aux malades le seul produit dont ils ont besoin. On peut aussi préparer des médicaments.

Lorsque la chimiothérapie a détruit les cellules de la moelle osseuse, on a recours aux plaquettes et aux globules rouges.

Pour l'hémophilie, les grandes brûlures, le traitement des maladies infectieuses, on a besoin de plasma et de médicaments issus du plasma.

Pour les hémorragies importantes lors d'un accident, une opération chirurgicale, la transfusion de globules rouges est essentielle.

Seul le don de sang total est pratiqué en collecte mobile. Il en existe d'autres types qui se font en cabine fixe (Annemasse) :

- le don de plasma
- le don de plaquettes
- le don de moelle osseuse
- le don en aphérèse (don de globules rouges ou granulocytes)

Qui peut donner son sang?

Pour donner son sang :

- Vous devez avoir entre 18 et 70 ans le jour de la collecte.
- Vous devez être en bonne santé et peser au moins 50 kg.
- Munissez-vous d'une pièce d'identité.
- Ne venez jamais à jeun.

Vous pourrez vous présenter à la collecte si vous n'avez jamais :

- reçu de produits sanguins (globules rouges, plasma ou plaquettes...) et d'allogreffe (avec un tissu pris sur une autre personne)
- été traité(e) pour un cancer
- fait usage de drogue par voie intraveineuse
- eu dans votre famille une personne atteinte de la maladie de Creutzfeld-Jakob (suspectée ou diagnostiquée).
- séjourné entre 1980 et 1996 plus d'un an au total dans les îles britanniques
- été porteur du virus de l'hépatite C ou du virus du SIDA.

Donneurs actuels et futurs donneurs, les bénévoles du comité de votre commune sont très heureux de vous recevoir à chaque collecte et font tout pour que le moment passé auprès de nous, vous soit le plus agréable. Nous essayons de vous accueillir dans les meilleures conditions et nous vous préparons un vrai repas pour reprendre des forces après votre geste généreux. Chaque don est précieux et toute l'équipe souhaite que vous soyez de plus en plus nombreux.

Le comité

Au plaisir de vous recevoir et de vous revoir en 2019 : 29 mars et 13 septembre.

À vous de jouer ! : une deuxième édition réussie !

Le 8 et 9 septembre dernier, l'écomusée PAYSALP organisait la seconde édition de son festival consacré aux jeux traditionnels au parc de la Sapinière.

Pendant un week-end, près de 1500 « joueurs » sont venus s'amuser et profiter de nombreuses animations avec plusieurs nouveautés cette année.

Les jeux en bois géants ont fait cogiter petits et grands, les jeux musicaux et à eau ont donné de la voix et ont rafraichi les plus téméraires, les deux manèges ont fait tourner les têtes tandis que les ateliers et contes ont fait voyager et rêver, les tournois et défis ont vu s'affronter parents et enfants et enfin l'atelier menuiserie a vu naitre des vocations !

L'objectif de cette manifestation est d'offrir un moment intergénérationnel autour du jeu et du vivre ensemble le tout dans une démarche écoresponsable (fabrication de jeux et de décors à l'aide d'objets patrimoniaux à qui l'on donne une deuxième vie, utilisation de matériaux naturels et de récupération, utilisation de couverts biodégradables et de gobelets consignés). Et nous l'avons constaté pendant deux jours petits et grands ont joué ENSEMBLE laissant de côté tablettes et autres téléphones, quel plaisir !

Un grand merci aux bénévoles qui ont conçu la plupart des jeux et décors, aux salariés de l'écomusée, à la CC4R, à la commune de Fillinges ainsi qu'à nos partenaires, amis et festivaliers !

Rendez-vous si, tout va bien, pour une 3ème édition les 7 et 8 septembre 2019.

Bienvenue « Chez Marie-Jo »

Vous êtes sûrement déjà tous passés, route de Soly, devant cette villa des années 70, qui fait face au Mont-Blanc. Depuis quelques mois, vous avez remarqué une certaine effervescence autour de cette bâtisse. Nous les avons rencontrés. Sylvia Briffard et son frère Louis, sont à l'origine de ces transformations.

Cette maison familiale leur a été léguée par leur maman qui aimait beaucoup cet endroit. Marie-Josèphe Briffard Rigaud, dermatologue, fille d'agriculteurs fillingeois, a été conseillère municipale à Fillinges pendant 19 ans et notamment très impliquée dans la commission de l'environnement.

Au décès de leur maman, en 2016, Sylvia journaliste et rédactrice en chef de deux émissions télévisées jeunesse est en poste à Paris et Louis, finit son bachelor en management hôtelier dans un hôtel en Irlande. Sylvia ressent le besoin de changer d'air et décide de prendre le large. Elle s'embarque sur un cargo à destination de l'Amérique du sud. Passionnée de cuisine depuis toujours, elle passe du temps dans les cuisines du cargo, se révèle alors en elle l'idée de prendre un nouveau cap et de transformer sa passion en un véritable métier. Enrichie par ce voyage culinaire de six mois et à la découverte de nouvelles saveurs, elle revient en France où elle travaille pendant deux mois à Paris avec une amie passionnée de gastronomie, Kristin Frederick. Première cheffe à avoir créé un food-truck (camion restaurant) en France, elle ouvre à ce moment-là son nouveau restaurant le GreenHouse.

Louis, qui a en tête de transformer la maison familiale en restaurant, et qui donc a besoin d'un chef, la soutient dans cette nouvelle carrière, qui lui paraît une évidence : « elle a une passion pour la cuisine et une cuisine créative ». Sylvia continue à se perfectionner dans des établissements de la région, notamment à l'Observatoire au Salève qui les conseille dans la création de leur projet et La Ferme de mon Père à Megève.

En parallèle de leurs activités, ils suivent de très près le chantier ; il faut mettre la maison aux normes pour accueillir le public, installer une cuisine professionnelle dans une cuisine domestique, le tout en conservant l'âme de la maison. C'est avec deux salles de réception, l'une prévue pour une tablée unique d'environ 12 couverts, l'autre pouvant accueillir plus ou moins 30 couverts, ainsi qu'une terrasse de plus de 20 couverts avec une vue unique sur les montagnes, qui vous attendent.

L'esprit du projet est de recevoir les clients comme à la maison, d'où l'idée de « Tables à copains » que l'on retrouve sous le logo, à l'image de Marie-Jo.

Dans les assiettes, une cuisine familiale revisitée, avec pour objectif de suivre les offres des saisons, privilégier les produits frais et les producteurs locaux. Le tout dans une démarche eco-responsable ; les poules sont là pour la gestion des déchets !

Depuis le 29 octobre 2018, Sylvia et Louis vous accueillent tous les midis sauf le mercredi avec une formule du marché et en soirée du jeudi au dimanche avec à la carte des assiettes à partager.

Le samedi et le dimanche midi un brunch est proposé.

773 route de Soly 74250 Fillinges
04 50 36 23 71
www.chezmariejo.com - chezmariejo74@gmail.com
Chez Marie-Jo

Où manger à Fillinges ?

Boulangerie Callendrier - Pâtisserie - Alimentation générale
146 route de la Vallée Verte - 04 50 36 45 65
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 6h à 19h30, dimanche de 6h à 13h

Maison Janin
205 route de Serry - 04 50 43 43 00
Du lundi au dimanche 5h - 20h

Restaurant - Sandwicherie Mont Snack
14 route de la Vallée Verte - 04 50 85 32 80
Du lundi au samedi de 8h -15h et 17h30 - 22h

Pizz'aycz
175 route de Thonon, ZI de Findrol - 04 50 36 81 33
Du lundi au dimanche 17h30 - 21h30 - Fermé le jeudi

Le Petit Savoyard
20 route du Chef-Lieu - 04 50 36 45 60
Restaurant du mercredi au samedi de 20 h à 23 h

Pizz«as»
Parking du Pont de Fillinges - 06 70 74 43 72
Du mardi au samedi à partir de 17h30 - Distributeur de pizzas fraîches 24h/24

Restaurant le Pré d'Antoine
15 route de Chez Radelet - 04 50 36 45 06
Fermé le dimanche soir, lundi journée et mardi midi.

Boulangerie Place - Pâtisserie
30 route de la Vallée Verte - 04 50 36 44 14
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 5h à 20h

Rotisserie - Sandwicherie - Friterie
Parking du Pont de Fillinges - 06 17 66 08 30
Du mardi au dimanche, midi et soir

Ça va bon train chez Patrick Thevenod !

Qui a dit que seuls les enfants avaient le droit d'avoir des jouets ? Véritable passionné de modélisme ferroviaire, Patrick Thevenod, Fillingeois depuis 35 années, chauffagiste de métier, nous a ouvert les portes d'un monde miniature niché à l'abri de son garage.

Sa passion lui a été transmise par son père dès son plus jeune âge. Voilà maintenant 20 ans qu'il pousse les murs du sous-sol de la maison pour agrandir son univers. Plus que de simples petits trains, le modélisme ferroviaire est une passion qui nécessite d'avoir plusieurs cordes à son arc pour éviter que tout déraille : avoir des connaissances en électricité et en électronique pour concevoir les tableaux de commande, en peinture et en observation de la nature pour imaginer et créer les décors. Certains reproduisent des lieux réels. Patrick a créé un monde sorti de son imagination qui s'agrandit petit à petit avec des gestes méticuleux et des heures de patience. La base du décor est conçue à l'aide de bandes de plâtre et de découpes de calendriers en carton ; les rochers sont moulés en plâtre avant d'être disposés dans le paysage. Après le gros-œuvre, place au travail de précision : décoration, peinture, plantations et mise en place d'instants de vie. Ainsi on croise des randonneurs, un mariage, la place du marché…et même une étape du Tour de France !

Patrick est l'heureux conducteur de 21 trains, toutes époques confondues, qui circulent sur près de 200 mètres de rails, et aussi le chef d'une gare de voyageurs et d'une gare de triage. Il serait ravi de faire partager sa passion et de vous faire entrer dans son univers miniature.

Si vous souhaitez prendre le train, vous pouvez le contacter 04 50 36 49 19.

En selle avec Alysson Bailleul

Je m'appelle Alysson Bailleul, j'ai 17 ans et demi et je vis à Fillinges depuis mon enfance.

La première fois que je suis montée à poney je devais avoir 4 ans et demi et ça a été pour moi un moment magique ; dès lors je ne pensais plus qu'à recommencer, et quelques mois plus tard mes parents m'inscrivaient au Centre Equestre du Moulin de Juvigny.

Au fils des cours, ma passion est devenue de plus en plus grande et j'ai vite compris que l'équitation serait un métier. Je passais tout mon temps libre au centre équestre, au détriment de mes autres activités et bien souvent de mes amis.

J'ai fait ma première compétition à 9 ans et très vite je me suis prise au jeu des concours, surtout d'apprendre à dépasser mes limites et d'être en parfaite harmonie et complicité avec le cheval.

Pour moi le plus important a toujours été le bien-être de l'animal, d'avancer et d'évoluer ensemble. (L'équitation est d'avant tout un sport d'équipe).

En 3ème j'ai décidé de m'orienter vers les métiers de l'équitation comme je l'ai toujours envisagé et c'est pour cela que je suis partie à la MFR de Saint-Flour (Cantal) pour faire un bac pro CGEH (Conduite et Gestion d'Entreprise Hippique). J'ai fait le choix de cette école par rapport à sa réputation, des différents déplacements lors de grands évènements internationaux (Trophée Hermes, Equita-Lyon), ainsi que de l'alternance proposée.

Cette alternance nous permet de faire différents stages et l'an dernier j'ai pu partir en stage en Pologne durant 3 semaines.

Depuis 1 an j'ai ma propre jument qui est aux écuries d'Emile Famel qui est devenu mon entraineur. J'ai dû apprendre à apprivoiser Bella et ensemble nous commençons à former un très beau couple avec du caractère, avec l'aide d'Emile nous la faisons travailler afin de progresser de plus en plus. Emile s'en occupe la semaine quand je ne suis pas là et moi je reviens tous les week-ends. Juste le temps pour moi de m'occuper de ma jument, de partir en concours, de faire mes devoirs et de repartir le dimanche en début d'après-midi. Les semaines sont donc très intenses et fatigantes.

Grâce au travail réalisé cette année avec ma jument nous avons eu de très bons résultats et gagné plusieurs prix, j'ai terminé médaille d'argent au championnat régional à Chazey-sur-Ain en Amateur2 (110cm). Ce podium m'a permis d'accéder au Top Ten d'Equita-Lyon où les 50 cavaliers amateurs ont eu le privilège de monter sur la piste internationale, piste réservée aux meilleurs cavaliers mondiaux. J'ai fini 3ème du Top Ten, et mis mon école et le Cantal à l'honneur.

L'an prochain je concourrai pour la Haute-Savoie et je compte bien mettre mon département à l'honneur et si possible participer aux championnats de France.

Mon prochain objectif est de refaire de bons résultats en 115, 120cm si possible, pouvoir participer aux championnats de France.

Après mon BAC je souhaite passer mon BPJEPS, afin de pouvoir enseigner l'équitation peut-être à Contamines, après ce BPJEPS je souhaiterai me former aux Haras Nationaux (Haras du Pin, Saumur), acquérir de l'expérience dans des grandes écuries et à plus long terme avoir ma structure.

Avant chaque concours, je m'entraine aux écuries avec Emile, souvent nous enchaînons un parcours d'obstacle comme en concours et d'autres fois nous travaillons des choses précises par rapport à la technique de la jument ou ma position à cheval. Ces entraînements me permettent de corriger mes erreurs, de mieux connaître ma jument et d'appréhender les parcours avec plus de confiance.

Je voudrai remercier les personnes qui m'ont tout appris dans l'équitation, qui m'ont fait progresser, qui ont eu confiance en moi, et tout particulièrement Emile Famel.

Actions de la CC4R au 2nd semestre 2018

1 - Extension de la Zone d'Activités des Tattes : une deuxième déchetterie pour le territoire

L'intercommunalité va se doter d'une nouvelle déchetterie dans le cadre de l'aménagement d'une extension de la Zone d'Activités Economiques des Tattes.
Afin de développer le tissu économique local, les élus ont adopté le principe d'extension de la Zone d'Activités sur la commune de Peillonnex. Une partie de cette extension sera destinée à l'installation d'entreprises sur la Zone d'Activité. Une nouvelle déchetterie sera construite dans ce périmètre afin d'assurer un site de recyclage à proximité d'une grande partie des habitants des Quatre Rivières. Cet équipement sera aménagé dans les mêmes configurations que celle de Saint-Jeoire afin de diversifier les types de déchets collectés.

2 - Le Tétras lyre du Môle comme indicateur de qualité environnementale

Le Môle abrite une population de tétras lyre ou petit coq de bruyère, qui est suivie depuis les années 90 par les chasseurs. L'ensemble des collectivités du Môle a lancé une opération dans le cadre Contrat Vert et Bleu Arve-Porte des Alpes, visant à comprendre et agir pour la population de tétras lyre du massif.
Le tétras lyre (Tetrao tetrix tetrix) est une espèce emblématique des Alpes, considérée comme une espèce « parapluie », c'est à dire un indicateur de la qualité environnementale des espaces montagnards. Plusieurs méthodes d'études ont pu être mises en place.

Dans un premier temps, un repérage d'indices d'hivernage du tétras lyre a été réalisé. Au final, en hiver, les tétras lyre sont présents sur 180 ha, soit 47% de la surface prospectée avec une forte préférence pour les versants nord et nord-ouest. Ces résultats font du Môle un véritable refuge pour que ces oiseaux se protègent de l'hiver. Puis, l'opération a consisté à compter le nombre de coqs qui chantent pendant la période de la parade nuptiale. Le meilleur résultat obtenu en 2018 est de 22 coqs dénombrés sur les 450 ha de zones potentiellement favorables, soit une densité de 4,9 coqs/100 ha. Ce résultat est plutôt bon puisque la moyenne départementale se situe entre 1,5 et 1,7 coq pour 100 ha.
Les comptages dits « au chien d'arrêt » permettent quant à eux d'évaluer la reproduction des tétras lyre, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de jeunes tétras lyre de l'année et le nombre de poules levées. Ainsi, en 2018 on estime qu'il y a eu environ 1,25 poussin par poule. Ce résultat est en dessous de la moyenne départementale pour cette année (1,7). Les résultats sont d'autant plus décevants que seuls 5 poussins ont été observés sur tout le secteur.
Enfin, il a été procédé au diagnostic des habitats de reproduction. Bien qu'il y ait peu de sites offrant les meilleures conditions possibles à la reproduction des tétras lyre, les milieux favorables constituent un ensemble cohérent puisqu'ils sont reliés les uns aux autres et permettent probablement aux oiseaux d'aller facilement de l'un à l'autre. Les résultats du suivi de la population doivent maintenant être interprétés, notamment pour comprendre pourquoi la reproduction est aussi faible sur un site très utilisé en hiver et au moment de la parade nuptiale et pour mettre en place des actions d'amélioration des conditions de vie du tétras lyre.

3 - Le lac du Môle entièrement accessible !

Les élus des Quatre Rivières ont convié l'ensemble des financeurs à l'inauguration des aménagements sud Lac du môle le samedi 22 septembre dernier. L'occasion était de découvrir les derniers travaux effectués cet été comme l'installation de garde-corps, la refonte du cheminement du lac ou la construction d'un refuge pour la faune du lac. Tous les élus ont pu saluer les efforts entrepris pour rendre accessible ce site naturel. Depuis 2 ans, sont entrepris de nombreux travaux autour du lac afin de le rendre accessible à tous les publics et permettre la découverte des richesses de cet espace naturel. Un espace pique-nique, accessible aux personnes en situation de handicap, comprenant un sanitaire, avait été construit en bordure du lac. Un local technique et une nouvelle vanne permettant une régulation du niveau d'eau du lac ont été aménagés en fin d'année 2017.
Cette année, de nouveaux travaux ont pu être menés :

- Le chemin entourant le lac a été entièrement réhabilité pour permettre la circulation des fauteuils roulants et des poussettes ;
- Des garde-corps ont été installés sur les parties les plus glissantes du cheminement au niveau des passerelles en bois ;
- La création d'un refuge pour l'avifaune du lac permet de nourrir les canards et autres oiseaux d'eau au plus fort de l'hiver sans qu'ils soient à la merci des prédateurs. Afin de diversifier la faune du lac, 8 couples de canard de 4 espèces différentes et adaptées au site ont été introduits ;
- L'installation d'une nouvelle fontaine ;

Toutes ces opérations ont bénéficié de l'aide financière de l'Etat, du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes et du Conseil départemental de la Haute-Savoie. Les élus locaux ont ainsi fait découvrir aux représentants de ces instances, les aménagements de ce site très prisé lors d'une inauguration officielle fin septembre. Dans leurs discours respectifs, tous ont encensé la qualité des ouvrages proposés et l'accessibilité exemplaire de ce site naturel.

4 - Toujours plus de demandes de places en crèches !

La Commission d'Attribution des Places s'est réunie le 19 octobre pour analyser et valider les demandes des familles pour un accueil en crèches sur le territoire. Beaucoup de familles n'ont pu être satisfaites compte tenu des nombreuses demandes. Le territoire intercommunal dispose de 5 crèches dites établissements multi-accueils, répartis sur 4 communes, représentant au total 144 places en accueil dit régulier. Gérées par La Maison Bleue, ces structures collectives constituent une part importante des modes de garde sur le territoire auquel il faut ajouter la micro-crèche de Saint-Jean de Tholome et les 143 assistantes maternelles et gardes à domicile.
Une commission d'attribution des places composée des représentants des 11 communes est chargée d'étudier toutes les demandes de placement formulées par les familles pour un accueil régulier, d'arrêter la liste des demandes et d'attribuer les places en structures d'accueil collectif en fonction des places disponibles et des critères d'attribution. Cette démarche s'inscrit dans les objectifs de la Prestation de Service Unique de la Caisse Nationale d'Allocations familiales.
Pour cette séance, la commission a étudié 87 dossiers de demande de places. Seules 14 demandes ont pu être accordées, le reste des places étant déjà occupées. La commission a ensuite travaillé sur la modification des critères d'admission afin faciliter l'analyse des dossiers déposés.

5 - Un calendrier festif et culturel en Quatre Rivières

Concerts, spectacles en tout genre et pour tous les publics, conférences, lectures, ateliers, expositions, fêtes locales, salons, festivals, cinéma …. Ça se passe tout près de chez vous et vous n'êtes pas toujours informés !
Savez-vous que votre territoire foisonne de propositions d'acteurs locaux dynamiques qui font preuve d'inventivité et de créativité ?
Ces acteurs (associatifs, communaux ou intercommunaux) œuvrent tout au long de l'année pour vous proposer une programmation culturelle et festive variée, originale et de qualité. Pour mettre en lumière ces initiatives des lieux de culture de proximité et diffuser l'information sur le territoire, un calendrier des manifestations recense tous les évènements incontournables sur les 11 communes. N'hésitez pas à les consulter sur les sites de vos communes ou sur l'agenda du portail IDELIRE à l'adresse suivante : http://bibliotheque.cc4r.fr.

6 - Signature d'un Contrat Territoire Lecture pour le réseau des bibliothèques

Depuis la création du réseau Idélire, les services de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes ont toujours soutenu financièrement ses actions. Cet accompagnement financier s'est concrétisé dernièrement par la signature d'un Contrat Territoire Lecture, dispositif triennal d'aide à la programmation culturelle du réseau des bibliothèques des Quatre Rivières.
La signature du contrat s'est déroulée le 12 octobre dernier à la bibliothèque de Viuz-en-Sallaz. Il s'agissait d'un évènement important pour le territoire du fait de l'aide financière apportée par l'Etat pour "faire vivre" la culture en zone rurale. Cela permettra de proposer un programme d'animations en direction de tous les publics pendant 3 ans.
Cette aide d'environ 10 000 euros permet d'organiser un programme itinérant dans différentes bibliothèques du réseau avec comme un fil conducteur cette année "Et si on prenait le temps".
Au programme : La résidence de l'auteur Ahmed Kalouaz sur le territoire pour 1 mois avec des rencontres lectures et ateliers d'écriture itinérants, la résidence de Betty Bone, auteure-illustratrice qui animera des ateliers d'illustration itinérants pendant 1 mois , des ateliers scientifiques sur le thème du temps pour les enfants, des rencontres poésies, slam, BD, des débats et des conférences. Ces animations se termineront par la nuit de la lecture prévue le 19 janvier 2019, qui aura lieu à la salle de la Halle de Viuz-en-Sallaz. Au programme, un rendez-vous ouvert à tous avec des auteurs, des spectacles et des expositions (programme en cours) intitulé « Quand les livres relient ».

7 - Festival « Pleines lunes », 1ère programmation culturelle au château de Faucigny

Plus qu'une nouvelle programmation culturelle sur le territoire de la CC4R, un état d'esprit est né pour les trois soirées du festival « Pleines lunes ». Trois invitations au voyage aux sonorités multicolores, des voix qui se sont croisées pour des soirées qui ont rassemblé plus de 460 personnes.
Les élus ont lancé une première programmation culturelle au château de Faucigny intitulée Festival Pleines Lunes. Des spectacles en tous genres ont été proposés lors des 3 soirées de pleine lune de l'été 2018. L'objectif était d'attirer un public nouveau

sur un site emblématique du territoire afin de partager le plaisir des mots, de la musique, des sonorités et fêter l'été en toute convivialité dans un site d'exception.
Le pari était audacieux compte-tenu de l'originalité de la programmation. Malgré tout, ces 3 soirées ont attiré de nombreux spectateurs. Le public fidèle n'a pas hésité pas à se rendre au château par tous les temps, à flâner et à s'émouvoir ensemble. Le site aménagé pour l'occasion a permis à de nombreux habitants de découvrir les richesses et la beauté des lieux tout en profitant d'un spectacle vivant de qualité. Les acteurs et spectateurs se sont ainsi retrouvés en toute simplicité pour profiter de moments précieux où le soleil a rendez-vous avec la lune.
Les élus travaillent actuellement pour rééditer cette programmation en 2019. De nouveaux lieux insolites de représentation sont à l'étude.

8 - De nouveaux déchets triés pour le territoire

De nouveaux points de collectes installés sur le territoire accueillent vos déchets textiles et vos bouchons. Ces deux nouvelles collectes permettent de financer des actions en faveur d'associations, tout en participant à la réduction des déchets par la valorisation des textiles et leur réutilisation.

La collecte des bouchons

Les deux déchetteries du territoire de la Communauté de Communes des Quatre Rivières viennent de s'équiper de collecteurs à bouchons. Récupérés par les bénévoles de l'association Bouchon 74, ces bouchons seront ensuite revendus à des recycleurs. L'argent ainsi collecté servira à soutenir l'acquisition de matériel pour les personnes handicapées (fauteuils roulants, lits médicalisés, etc.).
Quels sont les bouchons à collecter ? Tous les bouchons en plastique qui se vissent ou se clipsent sur les flacons et bouteilles alimentaires ou ménagers. Sont collectés également les bouchons en liège ou en plastique des bouteilles de vin. Les bouchons métalliques ne seront pas collectés.

La collecte des textiles

La collecte des textiles, linges et chaussures est une collecte à vocation sociale. Mise en place en janvier 2018, elle a permis via les 12 bornes implantées sur le territoire, de collecter plus de 50 tonnes de textiles en 8 mois. La collecte est assurée par l'association Alvéole, qui favorise l'insertion par le travail et la formation en permettant à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle.
Les textiles collectés seront triés suivant leur état d'usure. Les plus abîmés seront transformés en chiffons, ou broyés pour fabriquer de l'isolant thermique et phonique. Ceux en bon état seront vendus dans des friperies à moindre coût.

9 - Un point sur les finances intercommunales

Le budget intercommunal principal de l'intercommunalité pour 2018 s'élève à 11 853 131 euros en section de fonctionnement et 6 150 457,85 euros en investissement.
Les ressources des 4 Rivières proviennent en majorité :

- d'un cumul d'excédents des années passées afin de financer les grands projets d'investissements du mandat comme les 2 nouvelles déchetteries, les zones d'Activités économiques ou les actions de valorisation de nos espaces naturels (3,8 millions d'euros) ;
- d'une fiscalité auprès des ménages et des professionnels (5,7 millions) ;
- de subvention et d'aides de l'Etat (1,9 million) ;

Des recettes fiscales inchangées

Les taux intercommunaux des impôts locaux sont encore une fois inchangés et s'établissent à 4,07% pour la Taxe d'Habitation, 2,69% pour la Taxe sur le Foncier Bâti et 13,74% pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti. Il en va de même pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui connait une stabilité pour 2018. Enfin, concernant le taux de cotisation foncière des entreprises (CFE), le taux unifié attendu reste inchangé à 27,16 %. Il s'agit de la 2ème année d'application du lissage sur 4 ans.

Des dépenses stabilisées

Les charges dites « courantes » et les charges de personnel restent stables par rapport au budget 2017. L'augmentation des dépenses est liée à une augmentation du prélèvement sur nos recettes par l'Etat et par des virements de crédits de fonctionnement en section d'investissement (0.9 million)

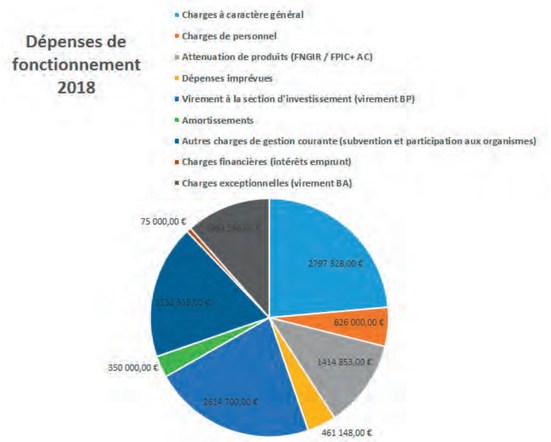

Quelques chiffres importants

- 3,2 ans de ratio de désendettement pour une dette 3,4 millions d'euro ;
- 1 085 144 euros de résultat net de fonctionnement en 2017 ;
- 13 agents communautaires ;
- 296 euros par habitant affecté à des opérations directes d'investissement ;

10 - L'enseignement musical prend une nouvelle dimension en Quatre Rivières

Dans le cadre du développement de l'offre d'enseignement musical sur le territoire de la Communauté de Communes des 4 Rivières, les activités de l'association EMI-Do-Ré qui assurait ce service jusqu'ici, ont été reprises par l'établissement public « Musique en 4 Rivières ».

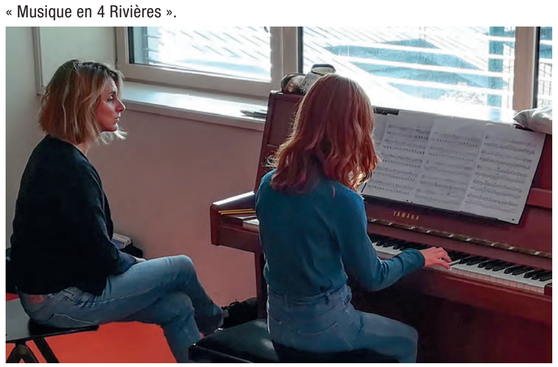

Cette évolution constitue une étape importante dans les perspectives culturelles du territoire. Les objectifs sont multiples : développer les classes existantes, diversifier l'offre d'enseignement, structurer les cursus, alimenter les entités musicales locales en musiciens bien formés, proposer à la population des enseignements de qualité avec un maillage efficace, rayonner sur tout le territoire par des prestations variées…
Les axes de développement sont nombreux et cette nouvelle structure s'appuyant sur la cohérence administrative de l'intercommunalité aura les moyens organisationnels pour opérer ces évolutions dans les meilleures dispositions possibles.
La rentrée musicale à l'EPIC s'est effectuée la semaine du 17 septembre dernier avec pour l'heure 103 élèves nominatifs inscrits. Les 14 professeurs diplômés dispensent des cours de Piano, Guitare, Chant, Flûte à bec, Violon, Violoncelle, Percussions, Flûte, Clarinette, Hautbois, Saxophone, Cor, Trompette et Trombone ainsi que les cours de formation musicale indispensables à un apprentissage de qualité et l'éveil musical pour faire découvrir ou redécouvrir la magie musicale aux plus petits. Il reste des places disponibles dans certaines de ces classes, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec le nouveau directeur aux coordonnées suivantes :
Laurent Bel
Directeur Ecole « Musique en 4 Rivières »
28, Chemin de la Ferme Saillet 74250 FILLINGES
07 72 55 32 45 - musique4rivieres@cc4r.fr - musique4rivieres@gmail.com

11 - Un nouveau terrain synthétique de football pour Saint-Jeoire

En substitution de la commune, la Communauté de Communes vient de terminer la réhabilitation du terrain synthétique de football de Saint-Jeoire. Cet équipement sportif intercommunal a bénéficié d'une réhabilitation totale depuis les derniers travaux de transformation en 2003.

Ce terrain est utilisé par deux clubs de football, soit environ 400 joueurs locaux, mais également par les écoliers et les collégiens. Du fait de cette grande utilisation, les élus ont choisi un sol synthétique performant, répondant à la fois aux exigences de la fédération française de football et aux normes sanitaires en vigueur. Les travaux ont été entrepris pendant l'été 2018, permettant aux 2 clubs de reprendre la saison sur le nouveau terrain. Enfin, des gradins et des travaux de sécurisation du site ont vu le jour afin de permettre au public de profiter des compétitions dans les meilleures conditions.
Le coût total des travaux s'élève à 342 842 euros HT, dont 200 000 euros proviennent de la commune de Saint-Jeoire.

12 - Une application intercommunale pour se tenir informé !

Déjà présente sur la commune de Fillinges, l'application INFO-FLASH est étendue à l'ensemble des 11 communes du territoire des Quatre Rivières. Une application gratuite qui permet de se tenir informés sur l'actualité importante du territoire.
L'application INFO-FLASH a pour objectif d'alerter et d'informer sur les évènements importants du territoire. Téléchargeable gratuitement sur les tablettes et smartphone, cette application facilite la diffusion de l'information des 11 communes. Très utile pour signaler un accident ou pour la fermeture de sites publics, vous pourrez ainsi rester connecté aux informations importantes du territoire. Utilisé sur Fillinges depuis 1an, ce dispositif va être déployé à l'ensemble du territoire des 4 Rivières.
N'hésitez pas à télécharger cette application sur Apple Store ou Google Play !

Approbation du SAGE de l'Arve : « késako » ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un outil d'aménagement du territoire qui vise à améliorer la gestion des ressources en eau, sur un périmètre donné et à assurer l'équilibre entre les activités humaines et la protection des milieux aquatiques pour une période de 10 ans.
En octobre 2009, le périmètre du SAGE de l'Arve a été délimité sur 2164km2, il comprend 106 communes et leurs principaux cours d'eau : l'Arve, le Giffre, le Borne, la Menoge et le Foron. Du Mont-Blanc au Léman, sa superficie représente près de la moitié de notre département. Aujourd'hui et après 9 années d'études techniques et de concertation, M. Pierre Lambert, Préfet de Haute-Savoie, a signé le 23 juin 2018 l'arrêté préfectoral engageant ainsi la mise en œuvre du SAGE de l'Arve, le premier de la Haute-Savoie.
Le SAGE est le fruit du travail de la CLE (Commission Locale de l'Eau), une sorte de « parlement de l'eau », constitué d'élus du territoire, d'usagers et de représentants de l'état.
Le point de départ de la réalisation d'un SAGE, est un état des lieux factuel de la ressource en eau et des milieux aquatiques. A l'issu de ce constat, 9 enjeux ont été identifiés :

- Mettre en œuvre une gestion globale à l'échelle du bassin versant en développant la sensibilisation, la pédagogie, la concertation et l'hydrosolidarité entre les collectivités du territoire ;
- Améliorer la connaissance et assurer une veille scientifique et technique ;
- Anticiper l'avenir en intégrant les perspectives de développement urbain et touristique des territoires et les conséquences probables du changement climatique ;
- Améliorer la prise en compte de l'eau dans l'aménagement du territoire ;
- Poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau, en prenant en compte des sources de pollution émergentes: réseaux d'assainissement, pluvial, décharges, agricole, substances prioritaires ;
- Garantir la satisfaction des usages et des milieux, en tenant compte de la ressource disponible et restaurer les équilibres sur les secteurs déficitaires ;
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides, notamment les forêts alluviales, dans leurs fonctionnalités hydrologiques et écologiques et les valoriser comme éléments d'amélioration du cadre de vie ;
- Rétablir l'équilibre sédimentaire des cours d'eau du bassin versant, préserver leurs espaces de liberté et restaurer la continuité piscicole et les habitats aquatiques, en prenant en compte les enjeux écologiques et humains ;
- Améliorer la prévision et la prévention pour mieux vivre avec le risque, réduire l'impact des dispositifs de protection sur l'environnement et garantir la non-aggravation en intégrant le risque à l'aménagement du territoire.

La compatibilité suppose qu'il n'y ait pas de contradiction majeure entre les dispositions des documents d'urbanisme (SCoT*, PLU**, carte communale) et les objectifs de protection définis par le SAGE.
Retrouver tous les documents relatif au SAGE sur le site mis en place par la commission locale de l'eau : www.sage-arve.fr

*Schéma de Cohérence Territoriale
**Plan Local d'Urbanisme
***Schémas Directeurs d'Aménagement et Gestion des Eaux

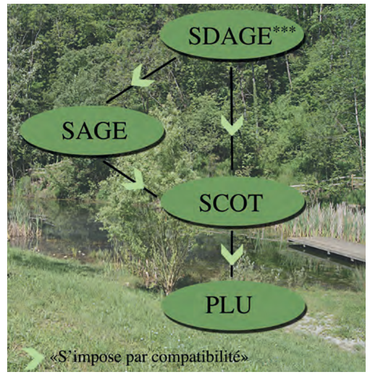

Les lignes Proxim iTi en temps réel

Depuis 2017, la ligne de transport collectif C assure une desserte régulière des communes de Saint Jeoire, Fillinges, Ville et Viuz en Sallaz à destination du Centre Hospitalier de Findrol et jusqu'en gare de Reignier.
Depuis peu les usagers réguliers peuvent télécharger une application leur permettant de visualiser en temps réel les véhicules sur la ligne, consulter les temps d'attente à leur arrêt et même être prévenus en cas de retard ou d'imprévus.
Plus d'informations : proximiti.fr

La sécurité des transports scolaires, nous sommes tous concernés !

Avec l'appui de l'ANATEEP (Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public), Proxim iTi vous rappelle les comportements à adopter aux abords des transports scolaires avec une préoccupation majeure : la sécurité de tous !

Automobilistes,

- Ralentissez aux abords des arrêts et arrêtez-vous lorsque le car dépose ou prend des voyageurs (art. R413.17 du code de la route).
- Anticipez sur le comportement imprévisible d'enfants sur les points d'arrêt, adaptez votre vitesse.

Parents,

- Vous êtes responsables de votre enfant du départ du domicile jusqu'au point d'arrêt.
- Pour être visible au bord de la chaussée, votre enfant doit porter des vêtements clairs ou des équipements réfléchissants.
- Si votre enfant fréquente une classe maternelle, vous devez obligatoirement l'accompagner jusqu'à la porte du véhicule, et l'attendre au retour.
- Attendez votre enfant du bon côté de la chaussée (votre enfant ne doit pas traverser).
- Devant l'école, ne stationnez pas en double file ou sur un emplacement réservé aux cars. Ne bloquez pas la circulation.

Elèves,

- Je marche calmement sur le trottoir ou sur la gauche de la chaussée face aux véhicules, je porte des vêtements clairs et des éléments réfléchissants.
- J'attends en retrait sur le trottoir, sans chahuter.
- Je m'approche quand le car est arrêté.
- Je monte sans bousculade le cartable à la main, je montre ma carte de transport en disant bonjour au conducteur.
- Je reste assis durant le trajet : je range mon sac sous le siège, j'attache ma ceinture de sécurité, je ne touche pas aux issues de secours, je ne me lève pas avant l'arrêt complet du car.
- Je descends calmement, je ne passe ni devant ni derrière le car, j'attends le départ du car pour traverser.
- Je respecte les aménagements du point d'arrêt, le conducteur, les passagers et le matériel.

Les 6 zones de danger autour du car

Aux points d'arrêt, les accidents sont les plus graves.

Sensibilisez vos enfants à ces zones de danger !

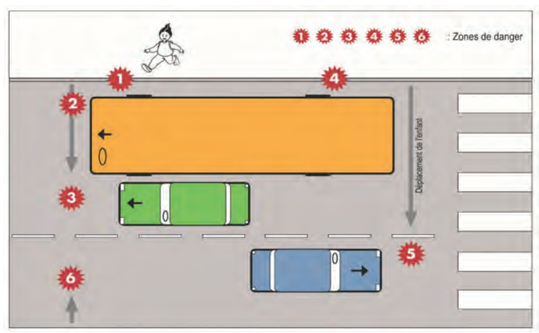

Source : Anateep

Samedi 26 janvier

Salle des fêtes 19h00

CÉRÉMONIE

DES

VOEUX